

AGIR ENSEMBLE

POUR FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
PENDANT ET APRÈS LA PANDÉMIE



9 AVRIL 2021

Mémoire présenté au ministère de l'Éducation dans
le cadre des Rendez-vous pour la réussite éducative :
l'éducation au-delà de la pandémie

En action pour la persévérance
et la réussite scolaires des jeunes



Réseau réussite
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Réseau réussite Montréal : l'instance régionale de concertation en persévérance scolaire.....	2
Intérêt pour la consultation	3
Mise en contexte : Montréal affectée de manière plus intense et plus durable par la crise sanitaire	3
Axe 3 : La santé mentale et le bien-être des élèves.....	5
Piste d'action 1 : Prioriser l'établissement de conditions propices à l'apprentissage	5
Piste d'action 2 : Assurer que les conditions de mise en œuvre des mesures retenues à l'issue de la consultation permettent aux différents acteurs de se concerter ou, minimalement, de coordonner leurs initiatives afin d'en assurer la complémentarité sur le terrain	5
Piste d'action 3 : Valoriser les compétences acquises par les jeunes durant la crise	6
Piste d'action 4 : Demeurer vigilants quant à la situation des enfants et des jeunes pouvant être victimes de négligence ou de violence	7
Axe 1 : La réussite éducative et le rattrapage scolaire	8
Piste d'action 1 : Accroître l'intensité et la portée des actions mises en place pour soutenir le développement des compétences en littératie, en numératie et les habiletés sociales durant la période estivale pour éviter l'accroissement des inégalités et diminuer les écarts entre les élèves.....	8
Piste d'action 2 : Monitorer jusqu'à l'obtention de leur premier diplôme qualifiant les élèves ayant vécu la COVID-19, incluant les enfants de 0 à 5 ans qui feront leur entrée dans le système scolaire dans les prochaines années	9
Piste d'action 3 : Monitorer de façon plus attentive les élèves à risque de décrocher et faciliter le référencement des décrocheurs ayant vécu la COVID-19, et ce, bien au-delà de la prochaine année scolaire	10
Piste d'action 4 : Organiser une campagne de sensibilisation à l'occasion de la rentrée.....	11
Piste d'action 5 : Prolonger au-delà de l'année scolaire les mesures qui visent à diminuer la fracture numérique pour assurer la participation des élèves aux activités offertes en ligne pendant la période estivale	11
Annexe.....	13
Conseil d'administration de RRM	13
Coordonnées de RRM.....	13

RÉSEAU RÉUSSITE MONTRÉAL : L'INSTANCE RÉGIONALE DE CONCERTATION EN PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Réseau réussite Montréal (RRM) réunit 33 acteurs régionaux d'envergure dont les actions intersectorielles visent l'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite éducative des jeunes. Cette position privilégiée l'a amené à développer une connaissance fine des enjeux montréalais à cet égard, et on lui reconnaît une expertise ainsi qu'un leadership au sein des milieux concernés. Ce faisant, RRM facilite et accompagne l'émergence d'actions, de stratégies et de pratiques qui répondent aux besoins des jeunes de 0-20 ans et de leurs familles, tant au niveau local que régional. Considéré comme un important agent de changement et d'innovation dans le domaine de la persévérance scolaire, RRM s'est notamment distingué en orchestrant de grands chantiers sur des thèmes tels que la mobilisation des gens d'affaires pour la persévérance scolaire, le mandat ministériel de mise en valeur de la lecture au sein des communautés et les Journées de la persévérance scolaire.



INTÉRÊT POUR LA CONSULTATION

Réseau réussite Montréal salue l'initiative du ministère de l'Éducation de consulter les différents acteurs interpellés par la réussite éducative des jeunes en période de pandémie.

RRM intervient dans deux des trois axes retenus par le ministère pour cette consultation, soit les axes 1 et 3, et c'est donc sous ces angles que l'organisme offre son expertise dans le présent rapport. Toutefois, ne sachant si l'ordre d'énumération des trois axes de la consultation est le reflet d'une hiérarchisation des priorités, RRM propose d'entreprendre les interventions dans l'ordre suivant : d'abord, la santé mentale et le bien-être des élèves (axe 3) et, ensuite, la réussite éducative et le rattrapage scolaire (axe 1), afin d'identifier le bien-être comme un préalable essentiel aux apprentissages. Ces précisions faites, Réseau réussite Montréal vous soumet maintenant ses réflexions et les recommandations qui en découlent dans le cadre de cette importante réflexion collective.

MISE EN CONTEXTE

Montréal affectée de manière plus intense et plus durable par la crise sanitaire

L'intensité et la persistance de la crise sanitaire à Montréal, jumelées à ce que l'on nomme souvent les spécificités montréalaises (voir encadré), font en sorte que la pandémie prend dans la métropole une ampleur telle qu'elle affecte de manière plus intense et plus durable l'ensemble des Montréalais. Ce faisant, elle exacerbe les vulnérabilités existantes et en fait apparaître de nouvelles.

Les jeunes, qui se retrouvent au cœur de ce contexte, n'échappent pas aux effets multiples et transversaux de la crise.

Spécificités montréalaises

Certaines caractéristiques de Montréal forment un contexte particulier qui amplifie les effets d'événements, d'enjeux ou de problématiques sociales. Ce sont notamment :

- La défavorisation (intensité et concentration de la pauvreté, inégalités sociales et économiques, surpeuplement des logements, fracture numérique marquée, etc.) ;
- La concentration de familles d'immigration récente ;
- La densité de la population et l'accès réduit aux infrastructures municipales (dont les parcs et les espaces verts).

Rappelons que les élèves montréalais se trouvent effectivement en zone rouge depuis le tout début de la pandémie, territoire où ils sont exposés à des restrictions plus sévères, et ce, depuis mars 2020. Ils ont, d'autre part, perdu pendant plus longtemps l'accès à des expériences et à des milieux essentiels pour favoriser leur développement personnel et scolaire. Ils ont vécu, entre autres, une longue interruption de leurs études durant le premier confinement, des mesures plus strictes dans leurs écoles lors de la reprise des classes et un arrêt complet des activités parascolaires depuis le commencement de la crise. La durée même de celle-ci, doublée de la lourdeur des mesures sanitaires, a inévitablement affecté leur santé mentale, leur bien-être et, ultimement, leurs études. Et, de fait, les partenaires de RRM œuvrant auprès

des jeunes rapportent une augmentation de l’anxiété, des craintes d’infection et de transmission du virus à leur famille, des retards d’apprentissage chez les élèves à risque ainsi qu’une augmentation de la violence et de la criminalité autour des écoles. Bien que ces échos se fassent entendre aussi dans d’autres régions, l’ampleur et la pesanteur de la crise en zone rouge font en sorte que les conséquences de la pandémie touchent les élèves montréalais de manière plus marquante et qu’elles se feront sans doute sentir à moyen et à long terme.

Soulignons finalement que la crise sanitaire frappe encore plus fortement les populations déjà vulnérables concentrées dans la métropole en exacerbant les effets de la défavorisation. À ce sujet, Statistique Canada distingue également les familles des milieux défavorisés comme étant les plus fragilisées par la pandémie¹. À Montréal, ces familles représentent 16 % de la population². Il a également été démontré que les femmes ont davantage été placées en situation de précarité au cours de la crise : celles-ci occupaient 68 % des emplois perdus au Québec entre octobre 2019 et octobre 2020³. Ce constat fait craindre des conséquences économiques de la crise plus sévères encore pour les 81 195 familles monoparentales à Montréal qui ont une femme comme cheffe (17 % de l’ensemble des familles montréalaises)⁴.

¹ Statistique Canada, *Fermeture d'écoles et COVID-19 : impacts sur les enfants*, mars 2021. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/2021009/sc-fe-fra.htm>

² Statistique Canada, Recensement 2016

³ Leïla Jolin-Dahel, *Les femmes, grandes perdantes de la pandémie*, Le Devoir, 6 mars 2021. En ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/596250/les-femmes-grandes-perdantes-de-la-pandemie>

⁴ Ville de Montréal, *Structure des familles de recensement, agglomération de Montréal*, 2016. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67885740&_dad=portal&_schema=PORTAL



AXE 3

LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

PISTE D'ACTION 1

Prioriser l'établissement de conditions propices à l'apprentissage.

En raison des événements de la dernière année, il est à prévoir que plusieurs élèves auront besoin de rattraper des apprentissages et cela est particulièrement vrai pour les élèves à risque, qui auront cumulé un retard plus important. Toutefois, il importe de rappeler que pour être disposés à apprendre, les élèves doivent se trouver dans un état de santé mentale adéquat. En ce sens, RRM croit qu'il faut tout d'abord établir des conditions propices à l'apprentissage avant d'intervenir sur la question du rattrapage scolaire. De plus, considérant l'importance de la relation maître-élève, surtout en période de crise, il est aussi essentiel de veiller à la santé mentale et au bien-être des enseignants et du personnel dans son ensemble.

MOYENS

- Dès que les mesures sanitaires le permettront, reprendre les activités propices à la socialisation et à l'engagement, tout particulièrement les activités parascolaires, en assurant que celles-ci soient inclusives pour que tous les élèves puissent y participer, quelles que soient leurs capacités physiques ou financières.
- Impliquer les jeunes dans l'organisation d'activités conçues par et pour eux, leur donnant ainsi un sentiment de pouvoir face à la situation, ce qui favorise généralement le bien-être des individus.
- Mettre en place des conditions favorisant un sentiment de sécurité pour tous les élèves et les membres des équipes-écoles.

PISTE D'ACTION 2

Assurer que les conditions de mise en œuvre des mesures retenues à l'issue de la consultation permettent aux différents acteurs de se concerter ou, minimalement, de coordonner leurs initiatives afin d'en assurer la complémentarité sur le terrain.

À Montréal, la crise sanitaire a suscité rapidement la collaboration de nombreux milieux (scolaire, santé, municipal, etc.) et donné naissance au *Comité de mitigation COVID-19*. Celui-ci vise la mise en œuvre de solutions intersectorielles concertées en réponse aux enjeux liés à la crise afin, notamment, d'en atténuer les effets chez les élèves. Cet acquis important a fait émerger une expertise en gestion de crise (gestion des éclosions dans les écoles, mise en place d'un filet de sécurité autour des jeunes et de leur famille, etc.), qui s'avère précieuse dans le présent et qu'il faut maintenir pour l'avenir. De plus, ce lieu essentiel de

coordination s'est révélé un espace efficace pour entreprendre de nouvelles initiatives. À titre d'exemple, lorsque des mesures en santé mentale et en bien-être ont été annoncées par la Direction de la santé publique de Montréal, ce comité a promptement créé des tables de travail intersectorielles pour l'élaboration de plans d'action conjoints entre les centres de services scolaires et des CIUSSS montréalais.

Le maintien de ces efforts de collaboration et de coordination nés dans l'urgence de la crise constitue une stratégie gagnante pour mieux appréhender les contrecoups de la pandémie, car les besoins des jeunes et de leur famille sont grands et ils perdureront dans le temps. Il ne faudrait donc pas que les mesures qui seront retenues à la suite de la consultation mettent ces acquis en péril.

MOYENS

- Assurer un niveau de flexibilité dans la nature des balises de financement et de mise en œuvre des mesures (règles, conditions, délais, etc.) afin de promouvoir le principe de subsidiarité et ainsi laisser aux écoles le choix de leurs moyens et de leurs partenaires.
- Assurer que le milieu communautaire soit présent et mis à profit.

PISTE D'ACTION 3

Valoriser les compétences acquises par les jeunes durant la crise.

Depuis le début de la pandémie, les jeunes ont développé plusieurs compétences parallèlement à la poursuite de leurs apprentissages, dont l'autonomie, la capacité d'adaptation et la résilience. Ces compétences personnelles sont des atouts importants dans la suite de leur parcours scolaire et professionnel, et il faut le faire valoir de la manière la plus concrète possible.

Une reconnaissance nommée de compétences transversales telles que l'autonomie, l'adaptation et la résilience comme des clés de la réussite permettra de souligner les accomplissements des jeunes durant la crise et de favoriser chez ceux-ci le sentiment de sortir gagnants de la période difficile qu'ils ont traversée.

De façon toute aussi importante, la reconnaissance de ces compétences chez les élèves leur permettra indéniablement d'élargir la conception qu'ils ont de la réussite éducative, et de ce qui la compose, ce qui pourrait aider à contrer le sentiment chez certains que le parcours de cette année a moins de valeur.

MOYENS

- Soutenir un discours qui reconnaît l'importance et l'utilité des compétences acquises par les élèves durant la crise, dont l'autonomie, la capacité d'adaptation et la résilience.
- Créer des occasions visant à célébrer les efforts et les apprentissages réalisés par les élèves pendant la pandémie.

PISTE D'ACTION 4

Demeurer vigilants quant à la situation des enfants et des jeunes pouvant être victimes de négligence ou de violence.

L'école représente un facteur de protection pour l'ensemble des élèves. Toutefois, pour certains d'entre eux, c'est aussi un milieu où ils sont protégés des abus de toute nature. Dans ces cas, les périodes d'absence de l'école pour cause de pandémie ont aussi pour effet de rendre les situations de négligence ou de violence moins visibles. Fort heureusement, le filet de sécurité instauré autour des jeunes et de leur famille par les écoles et les organismes de la communauté permet dans plusieurs cas d'assurer une intervention et, dans les situations les plus graves, de signaler les abus à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Il n'est toutefois pas certain que tous les cas soient repérés. De plus, la DPJ se retrouve également dans une situation difficile qui réduit sa capacité à donner suite aux signalements reçus, ce qui occasionne des délais de services considérables.

Plus que jamais, en cette période d'instabilité, la prévention de la violence est la responsabilité de tous et il importe d'être vigilants à cet égard.

MOYENS

- Adopter un positionnement sociétal qui favorise un climat de bienveillance envers les enfants et les jeunes.
- Assurer la mise en œuvre des recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.



AXE 1

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE SCOLAIRE

PISTE D'ACTION 1

Accroître l'intensité et la portée des actions mises en place pour soutenir le développement des compétences en littératie, en numératie et les habiletés sociales durant la période estivale pour éviter l'accroissement des inégalités et diminuer les écarts entre les élèves.

La recherche a démontré que l'interruption de la scolarisation pendant la période estivale peut entraîner un recul dans les apprentissages réalisés durant l'année. Cette perte des acquis, aussi appelée « recul estival » ou « glissade de l'été », touche particulièrement les élèves en situation de vulnérabilité. Ceux-ci sont moins exposés que d'autres à des occasions d'apprendre durant les vacances d'été, car ils ont peu ou pas accès à des livres ou à des activités d'apprentissages ludiques, et voient des écarts se creuser avec les autres élèves de leur groupe d'âge.

Avec la pandémie, en raison de l'addition des facteurs de stress qu'elle occasionne, du long confinement du printemps dernier et des occasions de socialisation réduites, il faut prévoir des conséquences à long terme pour les élèves qui étaient déjà en difficulté avant la crise ou qui ont cumulé des retards et se retrouvent en difficulté à cause d'elle. C'est notamment le cas des enfants en classe d'accueil qui, isolés à la maison, ont eu moins de contacts avec la langue française et pour lesquels les événements de la dernière année laissent présager un passage plus long que la normale dans les groupes d'accueil.

Réseau réussite Montréal et ses partenaires sont déjà en action sur cet enjeu par l'entremise de différents projets d'été visant les élèves vulnérables : des camps de socialisation linguistique destinés aux élèves en classe d'accueil, des activités ludiques de littératie intégrées dans les camps municipaux ainsi que des camps de préparation des élèves à la transition à la maternelle et à l'école secondaire. Toutefois, considérant que les besoins sont bien au-delà de la capacité de RRM et de ses partenaires à y répondre, il importe d'augmenter les interventions auprès des jeunes durant le congé estival.

MOYEN

- Accroître le soutien aux initiatives estivales visant à soutenir le développement des compétences en littératie, en numératie et les habiletés sociales pour éviter l'accroissement des inégalités et diminuer les écarts entre les élèves.

PISTE D'ACTION 2

Monitorer jusqu'à l'obtention de leur premier diplôme qualifiant les élèves ayant vécu la COVID-19, incluant les enfants de 0 à 5 ans qui feront leur entrée dans le système scolaire dans les prochaines années.

La durée et l'intensité de la crise sanitaire à Montréal font en sorte que les jeunes montréalais sont, d'une part, exposés aux restrictions les plus contraignantes depuis le tout début de la pandémie et qu'ils ont, d'autre part, perdu pendant plus longtemps l'accès à des expériences et à des milieux essentiels pour favoriser leur développement personnel et scolaire. En effet, les enfants, des tout-petits aux plus vieux, ont eu moins d'opportunités de socialiser et les élèves ont aussi vécu des changements qui ont transformé leurs habitudes, à la maison comme dans leurs études. Cette situation a des conséquences manifestes non seulement sur le plan de leurs apprentissages, mais également dans leurs façons d'apprendre et de travailler. Bien que les effets ne soient pas encore tous connus, il est à craindre que ces conditions aient fragilisé leur sentiment d'engagement, ce qui pourrait à long terme affecter leur persévérance scolaire. À ce sujet, les résultats préliminaires d'une enquête menée en janvier 2021 par l'Université de Sherbrooke révèlent une baisse de l'attrait pour l'école chez certains élèves⁵.

Considérant les impacts de la situation vécue par les élèves et sachant que le décrochage d'un jeune est l'aboutissement d'un processus plus ou moins long attribuable à une multitude de facteurs, il faut envisager un effet à plus long terme de la pandémie sur les élèves, et cela, bien au-delà de la prochaine année scolaire.

De plus, bien que les préoccupations aient jusqu'à maintenant beaucoup porté sur les élèves plus vieux, il ne faut pas oublier que le début du primaire est une période fondamentale qui façonnera tout le parcours de l'élève. Il faut donc aussi s'intéresser aux effets de la pandémie sur le cheminement des tout-petits qui vivent la crise à la maison ou au CPE et sur celui des enfants qui vivent leurs premières années à l'école. Ils traversent, eux aussi, une période bien particulière dont il ne faut pas sous-estimer les retombées.

MOYENS

- Instaurer des mesures de monitoring pour pouvoir intervenir rapidement dans le cas d'une diminution de l'engagement, incluant un regard sur les enfants de 0 à 8 ans qui sont dans leurs premières années de scolarisation ou qui débiteront l'école dans les prochaines années.
- Assurer le maintien des initiatives, mises en place durant la pandémie, qui forment un filet de sécurité pour favoriser la persévérance scolaire des jeunes.

⁵ Enquête menée par l'Université de Sherbrooke sur la santé psychologique des 12 à 25 ans sous la supervision de la Dre Mélissa Généreux, M.D., M.Sc., FRCPC, médecin-conseil à la Direction de santé publique de l'Estrie et professeure agrégée à la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS), à l'Université de Sherbrooke, janvier 2021.

PISTE D'ACTION 3

Monitorer de façon plus attentive les élèves à risque de décrocher et faciliter le référencement des décrocheurs ayant vécu la COVID-19, et ce, bien au-delà de la prochaine année scolaire.

Il va sans dire que la crise sanitaire augmente les inquiétudes liées au décrochage scolaire des jeunes. Les décrocheurs sont en effet plus difficiles à repérer dans les circonstances actuelles et l'obstacle est encore plus complexe dans le cas des décrocheurs discrets, c'est-à-dire les élèves qui disent aimer l'école et qui ne présentent aucun ou peu de problèmes de comportement, mais dont le rendement scolaire reste faible. Alors que ces élèves représentent 40 % des décrocheurs (Michel Janosz et coll., 2006), il est présentement presque impossible d'évaluer les comportements et les conjonctures pouvant mener à leur désengagement et à leur décrochage.

De la même façon, l'éventuel et souhaitable raccrochage des jeunes lorsqu'ils ont effectivement quitté l'école au cours de la dernière année est aussi sujet à préoccupation. Depuis le début de la pandémie, les inscriptions à la formation générale des adultes (FGA) sont à la baisse et les données laissent voir qu'une proportion de jeunes décrocheurs qui se seraient inscrits à la FGA en temps normal reportent le projet de compléter leurs études secondaires. Ceci est d'autant plus inquiétant considérant le lien direct entre l'allongement de la durée d'interruption et le niveau d'efforts plus important demandé pour en arriver au raccrochage.

La mise en place de moyens visant à monitorer la situation des jeunes à risque et à les aider à se remettre rapidement en action s'ils décrochent (recherche d'emploi, préparation à l'emploi, préparation au retour à l'école) doit être une priorité.

MOYENS

- Monitorer et accompagner les élèves à risque, les sonder sur leur réalité et leurs difficultés pour guider le monitoring ainsi que les actions à mettre en œuvre en collaboration avec les organismes de la communauté.
- Adopter des approches personnalisées et ciblées dans le suivi des élèves.
- Assurer que des ressources aient la responsabilité de suivre dans le temps les jeunes qui quittent l'école, et ce, rétroactivement au début de la pandémie durant l'année scolaire 2019-2020.
- Faciliter les mécanismes de référencement systématique des élèves qui décrochent entre les milieux scolaire et communautaire, et assurer la mise en place d'un processus reposant sur trois paliers d'intervention :
 - une première intervention du milieu scolaire ;
 - une deuxième intervention du milieu communautaire si la première n'a pas réussi à atteindre le jeune ;
 - une troisième intervention d'une ressource ciblée si les deux premières n'ont pas réussi à atteindre le jeune.
- Valoriser comme vecteurs d'augmentation de la diplomation les parcours alternatifs des jeunes ainsi que la formation offerte par des organismes spécialisés en persévérance scolaire et en intégration sociale.
- Mettre en place des parcours adaptés pour diminuer le risque que les décrocheurs les plus fragilisés vivent un échec lors de leur retour à la formation générale des adultes (FGA).

- Établir un calendrier officiel de diffusion du taux de sorties sans diplôme ni qualification et du taux de diplomation et de qualification au secondaire pour assurer l'accès aux données qui permettent la production de portraits soutenant l'action des partenaires en persévérance scolaire.

PISTE D'ACTION 4

Organiser une campagne de sensibilisation à l'occasion de la rentrée.

À l'automne 2020, les inquiétudes concernant le retour des élèves sur les bancs d'école étaient grandes. Heureusement, les jeunes montréalais étaient au rendez-vous à la rentrée scolaire mais, avec la prolongation de la crise sanitaire, ces préoccupations redeviennent d'actualité. Les jeunes ont effectivement vécu plusieurs situations difficiles au cours de la dernière année lorsque l'on considère, entre autres, l'accumulation et la durée des mesures restrictives, la perte des activités parascolaires ainsi que tous les besoins de socialisation et de développement auxquels il a été impossible de répondre. Ils risquent également d'avoir acquis des habitudes tout au long de la crise qui sont peu favorables au maintien de la motivation et de l'engagement scolaires, notamment en raison de l'augmentation du temps écran et de la sédentarité.

Sachant que la décision de décrocher se prend généralement durant les moments d'interruption, dont les vacances estivales, on peut supposer que les événements de la dernière année pourront affecter la décision de certains élèves de revenir à la rentrée 2021, incluant ceux qui devraient normalement s'inscrire à la formation générale des adultes ainsi que les cégépiens qui pourraient être réticents à reprendre les études en raison des difficultés vécues.

MOYEN

- Mobiliser la société autour des jeunes pour leur donner la conviction que la meilleure décision à la rentrée est de revenir à l'école.

PISTE D'ACTION 5

Prolonger au-delà de l'année scolaire les mesures qui visent à diminuer la fracture numérique pour assurer la participation des élèves aux activités offertes en ligne pendant la période estivale.

Les inégalités d'accès aux technologies, que ce soit en termes d'équipement, de connexion Internet adéquate ou de la capacité à utiliser les technologies, sont des enjeux importants pour la poursuite des études à la maison et la réduction des écarts entre les groupes. Bien que les prêts d'équipement des centres de services scolaires aient grandement aidé à outiller les familles dans le besoin, l'exigence de

remettre le matériel à la fin de l'année scolaire risque de perpétuer la fracture numérique chez certains élèves alors qu'il est à prévoir que plusieurs activités éducatives seront encore offertes en ligne cet été.

MOYENS

- Maintenir l'accès des familles aux équipements dont elles ont besoin en établissant des partenariats avec des organismes qui assureront le relais pour le prêt du matériel informatique.
- Augmenter la littératie numérique de la population, en visant particulièrement les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes.

ANNEXE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RRM

Président

Antoine El-Khoury
Directeur général
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

1^{er} vice-président

Jean Ouimet
Directeur général adjoint
Centre de services scolaire de Montréal

2^e vice-présidente

Cindy Finn
Directrice générale
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Trésorier

Yves Picard
Directeur général
Carrefour Jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île et
Carrefour Jeunesse-emploi Marquette
(Représentant de la Table des Carrefours
jeunesse-emploi de l'Île-de-Montréal à
l'assemblée des membres de RRM)

Secrétaire

George Kalimeris
Directeur national, Secteur de Réussite Scolaire
Les YMCA du Québec

Administrateurs

Carle Bernier-Genest
Directeur – Affaires corporatives et
Communications
Concertation Montréal

Danielle Roberge
Directrice générale adjointe
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Louis-Philippe Sarrazin
Directeur
Perspectives jeunesse
(Représentant du Regroupement des organismes
communautaires québécois de lutte au
décrochage [ROCLD] à l'assemblée des membres
de RRM)

Observatrice

Marie-Josée Meilleur
Cheffe de division par intérim – Division Relations
interculturelles et lutte contre les discriminations
Ville de Montréal

COORDONNÉES DE RRM

Andrée Mayer-Périard
Directrice générale
Réseau réussite Montréal

4255, rue Wellington
Local 200
Montréal (Qc) H4G 1V9

Téléphone : 514 286-2346, poste 207
amayerperiard@researeussitemontreal.ca

MEMBRES

Fort de l'appui de ses **33 MEMBRES RÉGIONAUX**, parmi lesquels on retrouve les trois centres de services scolaires et les deux commissions scolaires de l'île de Montréal, RRM mobilise et catalyse les forces vives montréalaises dans une démarche concertée. Ensemble, les membres s'engagent à élaborer des projets en partenariat, dans le but d'augmenter la portée et l'effet des actions favorisant la persévérance, la réussite et le raccrochage scolaires.

Milieu scolaire



- Association des enseignantes et enseignants de Montréal (Montreal Teachers Association)
- Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES)
- Association of Montreal School Administrators (Association des cadres scolaires de Montréal)
- Fédération autonome de l'enseignement

Milieu de l'enseignement supérieur

- Regroupement des cégeps de Montréal (RCM)
- Université du Québec à Montréal
- Université McGill

Milieu communautaire

- Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
- Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD)
- Table des Carrefours jeunesse-emploi de l'Île-de-Montréal
- Les YMCA du Québec

Milieu institutionnel

- Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal
- Concertation Montréal
- Conseil régional des partenaires du marché du travail
- Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP-CSMTL)
- Emploi-Québec
- Forum jeunesse de l'île de Montréal
- Ministère de l'Éducation – Une école montréalaise pour tous
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- Service de police de la Ville de Montréal
- Ville de Montréal

Milieu des affaires

- Centraide du Grand Montréal
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Drakkar & Associés inc.
- Fondation de lutte au décrochage scolaire de Montréal

Invités

- Fonds 1804 pour la persévérance scolaire
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

Observateurs

- Communauté métropolitaine de Montréal

Ce mémoire inclut des images tirées d'une banque de photos prises pour Réseau réussite Montréal dans des écoles et des organismes communautaires montréalais. La photo en couverture a été prise à la bibliothèque Marc-Favreau.



Réseau réussite
Montréal

4255, rue Wellington, local 200
Montréal (Québec) H4G 1V9
T. 514 286-2346
www.reseautreussitemontreal.ca

Partenaire du plan d'action 2020-2021
de Réseau réussite Montréal

Québec